

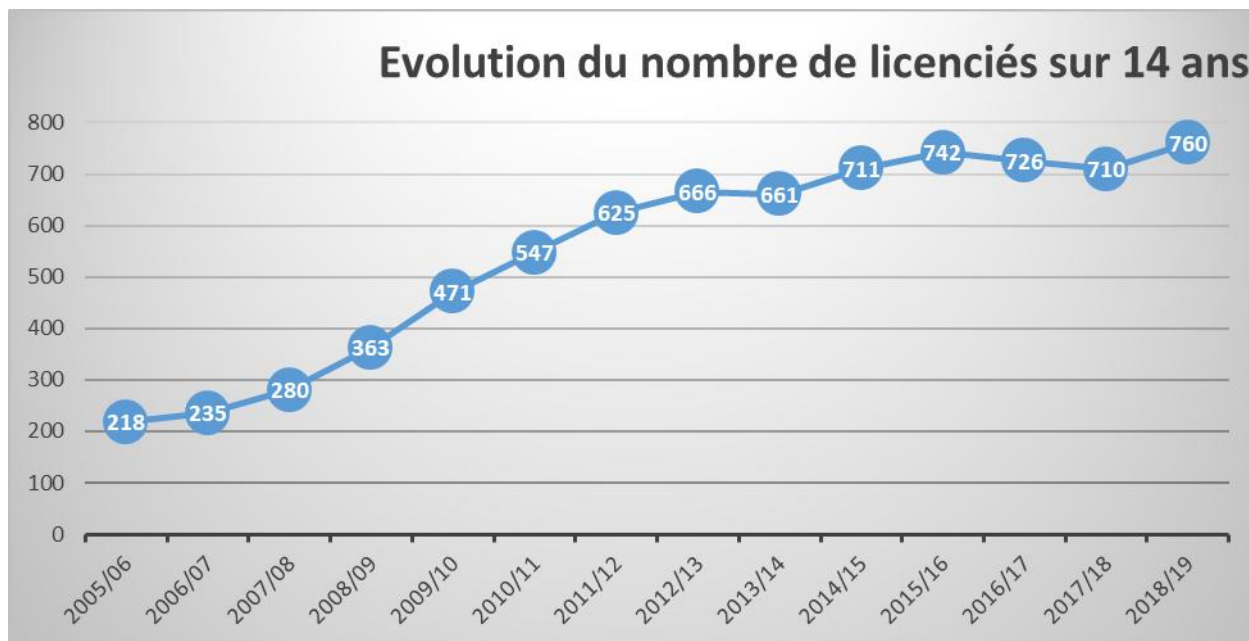
RAPPORT D'ACTIVITES DU SECRETAIRE

Assemblée Générale TOS Athlétisme du 31.01.2020

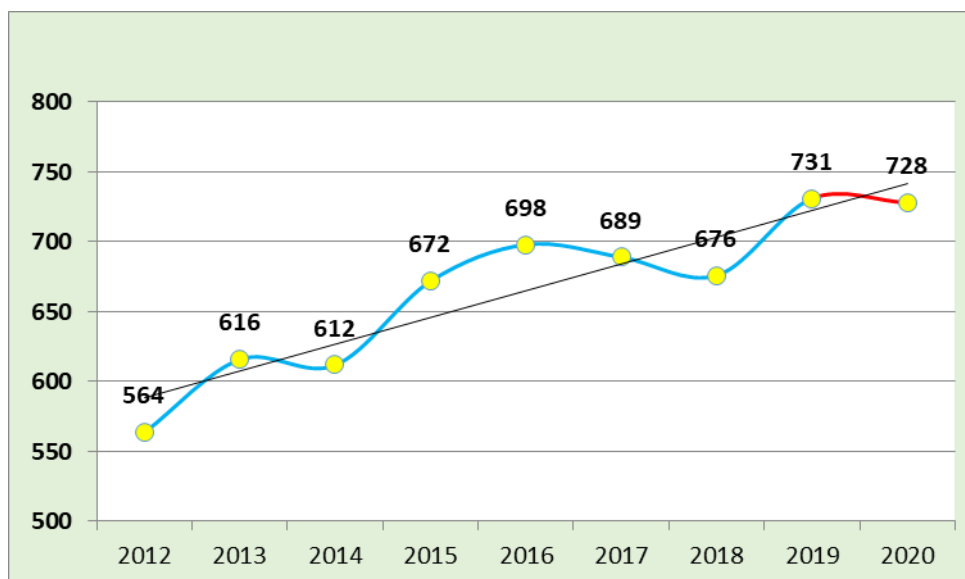
1- Effectifs : le point sur les licences

Il y a un an, je vous annonçais que nous étions sur une bonne dynamique pour battre le record du nombre de 742 licences de la saison 2015/2016. C'est chose faite, au terme de la saison 2018-2019, avec 760 licenciés, le TOS Athlétisme a battu un nouveau record.

Le nombre de licences progresse de plus de 6% par rapport à la précédente saison (*1^{ère} diapositive*)



Pour information, cette nouvelle saison 2019/2020 est dans la continuité de la précédente avec déjà 728 licences au 01/01/2020 (731 licences au 01/01/2019) (*2^{ème} diapositive*).



➤ Répartition par catégories

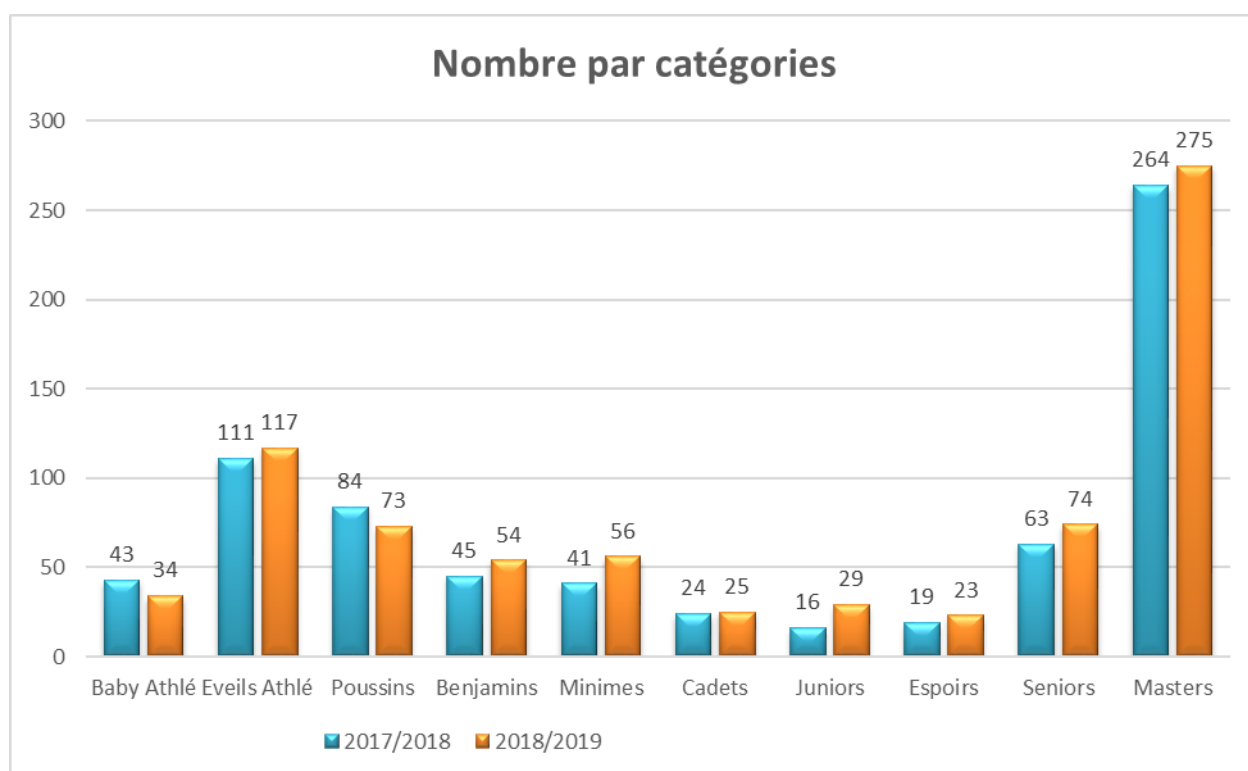
La répartition par catégorie des licences enregistrées au 31/08/2019 et comparée à la situation au 31/08/2018 vous est présentée (3^{ème} diapositive)

L'histogramme montre des évolutions selon les catégories :

Même si nous constatons une nouvelle diminution des Baby Athlé (- 9 licences), l'école d'athlétisme qui regroupe les catégories Baby Athlé à Minimes se porte bien avec un total de 334 jeunes athlètes soit une nouvelle progression de 3% après celle de 2%.

Cette tendance va se poursuivre sur cette nouvelle saison avec déjà 339 licences dont 48 Baby Athlé

Vous constaterez que toutes les catégories, à partir de benjamins sont en progression.



➤ Répartition par type de licences (4^{ème} diapositive)

Nous observons une augmentation significative des licences COMPETITION de près de 20 % (+ 62 licences, soit un total de 325 licences)

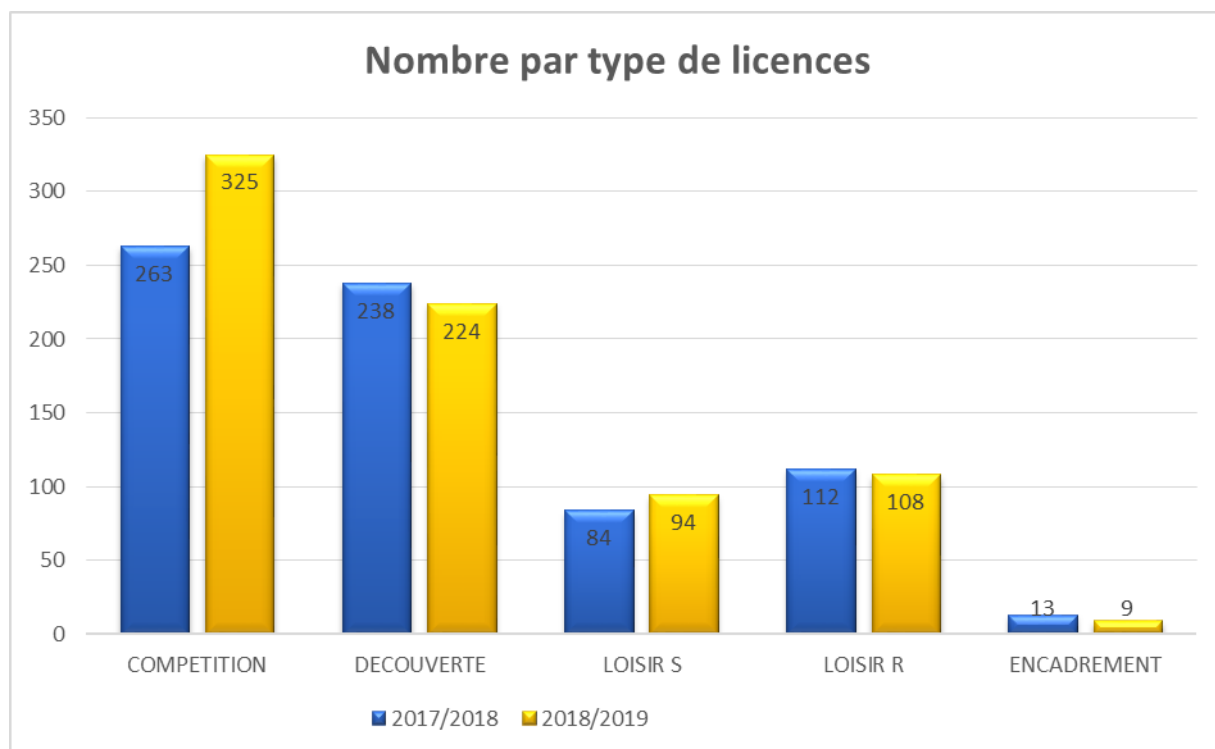
Les licences des activités Sport Santé-Loisirs (PPG, Running Loisirs et Marche Nordique) sont en augmentation de 3% pour atteindre 202 licences contre 196 la saison 2017/2018.

Il convient de noter en revanche une diminution de plus de 5% des licences « Découverte » qui regroupent les catégories « Baby Athlé », « Eveils Athlétiques » et « Poussins » (224 licences contre 238)

Mais pas d'inquiétude pour ces catégories de l'école d'athlétisme puisque sur la saison actuelle nous en recensons 247.

L'effectif des marcheurs nordiques est toujours en progression : 124 au terme de la saison 2017/2018, 127 l'année dernière et déjà 144 sur cette nouvelle saison !

Enfin, nous avons la quasi parité ; la population du TOS Athlétisme se féminise puisque nous comptons plus d'athlètes féminines (50,79% / 386) que d'athlètes masculins (49,21% / 374); une tendance qui s'est inversée puisque lors de la saison 2017/2018 il y avait 360 athlètes masculins pour 350 athlètes féminines



2- Encadrement :

a- Les Entraîneurs

Le TOS Athlétisme compte 24 entraîneurs (3 entraîneurs salariés et 21 entraîneurs bénévoles) qui encadrent tout au long de l'année : l'école d'athlétisme, les athlètes de piste et hors stade, les marcheurs nordiques.

Le TOS Athlétisme encourage ses entraîneurs à se former ; 6 d'entre eux ont suivi une ou plusieurs formations sur la saison passée :

- Virginie GAGNAIRE : Athlé Santé niveau 1 (le 16/01/2019)
- Philippe AUBEUF, Yves BONNEVIAL, Francis HAXAIRE : Recyclage Marche Nordique à Metz pour 3 de nos entraîneurs (le 18/03/2019)
- Philippe AUBEUF : Préserver l'athlète et développer les capacités (04/04/2019) :
- Michel TANGUY, 3 formations : Lancers poids et javelot / Fondamentaux des lancers / lancers disque et marteau en octobre
- Jean Claude DUBOIS : Trail et course en Montagne (15/10/2019)

b- Les Officiels :

L'encadrement concerne aussi les jurys nécessaires au bon déroulement des compétitions.

Sur la saison écoulée, ils étaient 15 juges régionaux et fédéraux à avoir officié sur les différentes compétitions dont notre juge jeune – de 30 ans, Camille BEIRAO. Je vous rappelle que sa présence aux Interclubs permet au club de ne pas être pénalisé d'un retrait de 700 points et d'une amende de 150 euros.

Je voudrais remercier également des parents qui sont venus aider sur certaines compétitions faute d'officiels en nombre suffisant (Isabelle MASSON, Mariette TARGY,...)

Il est de plus en plus difficile d'avoir des officiels sur les compétitions. Le nombre de compétitions est important sur une saison.

C'est pour cette raison que notre nouveau Président a fait récemment un appel aux parents et athlètes pour rejoindre l'équipe des officiels. Nous remercions les 6 parents qui se sont portés volontaires pour suivre les modules de formation. Nous espérons une session de formations sur Troyes dans les prochaines semaines avec d'autres clubs aubois et des départements voisins.

J'invite tous les parents qui sont tentés par cette fonction d'officiel (courses, lancers ou sauts) de se rapprocher de nous.

3- Participation des athlètes aux stages

Le TOS Athlétisme favorise également la participation aux stages de ses athlètes :

- Stage à Reims pour Aïcha MOUMIN en janvier 2019
- Stage aux Etats Unis (organisé par le pôle espoirs du CREPS de Reims) pour Clément DHAINAUT en avril/mai 2019,
- Stage de formations haies à Mardore (Région Rhône Alpe) en mai pour Charles Emmanuel ROTH
- 2 Stages de Marche nordique à Vendôme en Centre Val de Loire (18 participants) et Wangenbourg en Alsace (19 participants) en juin 2019, organisés et encadrés par Philippe AUBEUF et Marc SAUVAGE
- 1 Stage de marche athlétique à Reims pour Gérard GUETAT
- Stages génération 2028 au Touquet en mars et avril avec la participation de 2 athlètes (Jules LEBRUN et Samuel TARGY) et à Tours avec la participation de 6 minimes en juillet

4- Promotion du club

En 2019, nous avons participé :

- Aux Passeports Loisirs jeunes de la ville de Troyes
- En juillet, à la Chasse au Trésor Mon-Logis dans le quartier Maugout de St André les Vergers
- En septembre, à la FÊTE du SPORT de Troyes puis au VITALSPORT à Lavau

5- Classement du club (5^{ème} diapositive)

En 2019, avec 3 711 points, le TOS Athlétisme, 1^{er} club du département de l'Aube, est toujours classé 11^{ème} sur 152 clubs au niveau de la Ligue d'Athlétisme de la Région Grand Est (LARGE) mais avec un total de points supérieur de 95 points.

Sur le plan national, le club continue toujours sa marche en avant. Au terme de la saison 2017/2018, le TOS entrainait dans le top 100, pour se classer 99^{ème} sur 1 987 clubs. Il est désormais 96^{ème} sur 1 990 clubs enregistrés à la FFA.

Rang	Clubs	Nombre de points saison 2018/2019	Nombre de licenciés	Nombre de points saison 2017/2018
1 ^{er}	Athlétic Vosges Entente Clubs	8 802	965	8 983
2 ^{ème}	Alsace Nord Athlétisme	7 925	805	7 368
3 ^{ème}	E.F.S. REIMS A	7 849	729	7 880
4 ^{ème}	Nancy Athlétisme Métropole	6 982	633	6 797
5 ^{ème}	Pays de Colmar Athlétisme	6 898	728	6 923
6 ^{ème}	Strasbourg Agglomération Athlétisme	6 208	646	5 602
7 ^{ème}	Athlétisme Metz Métropole	6 201	428	6 642
8 ^{ème}	Entente de Haute Alsace	5 577	551	5349
9 ^{ème}	GRAC Athlétisme	4 211	485	4301
10 ^{ème}	A.Sarreguemines Sarrebourg Athlétisme	4 124	352	4183
11^{ème}	Troyes OmniSport (T.O.S.)	3 711	377	3616
12 ^{ème}	Athlé 52	3 395	365	3351
13 ^{ème}	Entente Grand Mulhouse Athlé	3 212	308	3265
Nombre de clubs enregistrés : 152				

Je tiens sincèrement à remercier l'investissement de l'ensemble des administrateurs, entraîneurs, officiels et des bénévoles qui ont œuvré toute la saison pour le TOS Athlétisme afin de permettre la bonne tenue des différentes manifestations et aux athlètes de progresser.

Je voulais saluer le travail de chacune des commissions et notamment les membres de la commission Evénementiel :

- Présents lors des différentes compétitions du Club (Trail de Montaigu, 1^{er} tour des Interclubs, Meeting Just One Life Troyes La Champagne, Cross du TOS),
- Et plus récemment, le 14 décembre à Bouranton avec une belle soirée « *Le TOS s'invite à Venise* » qui a rassemblé près de 75 personnes.

Je vous remercie de de votre attention, meilleurs voeux et bonne saison 2020 !

Eric CHAMPION

Secrétaire TOS Athlétisme